



L'Édito du 1er Adjoint

la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances impose que tous les établissements recevant du public (ERP) soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015. Les communes n'ayant pas réalisé de travaux de mise en accessibilité à cette date, doivent élaborer un agenda d'accessibilité programmée (ADAP) avant le 27 septembre 2015, faute de quoi, elles s'exposent à des poursuites pénales.

Le Conseil Municipal a décidé, pour cette année 2015, d'entreprendre des travaux d'accessibilité pour notre mairie (stationnement réservé, accessibilité de l'entrée et du point d'accueil, de la salle du Conseil et des Mariages, toilette handicapé) et de formaliser notre ADAP.

Pour ce faire, la SOCOTEC a effectué en début d'année un diagnostic sur l'ensemble des bâtiments communaux. Un cabinet d'architecte travaille actuellement sur le projet de mise en accessibilité de la Mairie.

Pour aider au financement de ces travaux, la Commune sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, ainsi qu'une subvention auprès de notre Député Marc GOUA au titre de la réserve parlementaire.

Gageons que ces améliorations facilitent l'accès de nos concitoyens à notre Maison Commune.

Bien Amicalement,

Freddy HERVÉ



PROCHAINE PARUTION

Denée Infos : Juin 2015

articles à rendre avant le 26 mai 2015

HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi, mardi et mercredi
9h à 12h

Vendredi
10h à 12h
14h à 18h

Le Maire et les Adjointes
reçoivent sur rendez-vous

HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Mardi
16h30 à 17h30
mercredi
10h à 12h
14h à 18h
Vendredi
14h à 18h

Vous souhaitez
être tenu
informé
de la vie de Denée ?
Communiquez-nous
vos adresses mail !

mairiedenee@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
P. GERMON
Rédaction :
P. GERMON, L. MAIGNANT-BORE,
G. RENAUD
Coordination / Rédaction / Photos :
G. RENAUD, L. MAIGNANT-BORE
Réalisation : La Commission Com-
munication, L. MAIGNANT-BORE.

Les associations vous informent...



CLUB DE L'AMITIE

Notre assemblée générale a eu lieu le 3 février 2015 avec une très forte participation de nos adhérents.

Nos activités pour les mois à venir : 31 mars, 24 mai, 09 juin, 07 juillet, 21 juillet : Club à 14 h. Salle Polyvalente.

17 mars et 12 mai : Concours de belote inter-Club à 13h30 Salle polyvalente, ouvert à tous.

14 avril et 23 juin : Concours de belote interne à la mêlée entre adhérents à 13h30

24 avril : Voyage et repas de Printemps «Le Poncton» «La route de la Sardine»

28 avril : Club à 14h : après-midi «Solidarité» avec l'association « Marie Rêves d'Espoir » et les Club voisins

17 juin : Déjeuner spectacle à Aréna de Trélazé, ouvert à tous

28 Juillet : Pique-nique avec Savennières et Rochefort sur Loire à l'Hippodrome



ANJOU L'VIV prépare la tournée des Joyeux Petits Souliers.

Comme vous le savez, la situation de l'Ukraine est catastrophique. Notre action auprès des Ukrainiens est plus que jamais nécessaire. L'association prépare la prochaine tournée des Petits Souliers en Anjou. Du 13 novembre 2015 au 6 décembre, une douzaine de spectacles de la troupe et une dizaine de concerts du chœur d'hommes « Orpheus » se dérouleront dans 4 secteurs : Autour d'Angers, de Beaupréau, de St Laurent des Autels et de Vallet.

Dès que le programme sera définitif, il sera possible de le consulter sur le site d'Anjou-Lviv.

Autre temps fort à noter, la prochaine « Rando des Petits Souliers » le dimanche 27 septembre à Denée.

Contact : Alain Plessis 02 41 78 76 22 ou par mail : aplessis@orange.fr

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations, le marché artisanal de l'Association Familles Rurales et le vide grenier de l'école Sainte-Marie aura lieu le dimanche 10 mai. Vous pourrez ce même jour visiter une exposition proposée par la CCLL intitulée «un nouveau regard sur la ville». Cette exposition a été réalisée pour sensibiliser les usagers à la flore spontanée (mauvaises herbes) dans nos rues. Cette exposition se poursuivra à la mairie durant deux semaines.

DIA (Denée Inter Associations)

C'est une association de location de matériels de loisirs, à votre service pour toutes vos manifestations familiales. LA LOCATION EST RESERVEE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE DENEÉ
 Nous vous proposons à la location, des tables, des bancs, des chaises, des chapeaux, des friteuses, une plaque à snacker, un percolateur, une sono portable, une sono complète avec micros HF, un vidéoprojecteur, des jeux de lumières, des couverts (fourchettes, couteaux, petites cuillères), des tasses, des verres, des ballons, des flûtes à champagne. Tous les prix s'entendent pour une location sur un week-end. Pour toute autre durée, votre demande fera l'objet d'un devis. Contact : Bertrand LECLAIR 06.72.09.03.26



Le Service Municipal de la Bibliothèque

YES !!!

La bibliothèque anglophone démarre au mois d'avril. Vous pourrez vous procurer ces livres à la bibliothèque de Denée ou de Rochefort.

Nouveau dépôt de livres et de DVD courant avril. Venez découvrir les nouveautés !

La première séance du Café Littéraire a eu lieu le jeudi 5 mars avec un groupe de 22 lecteurs. Rendez-vous pour une prochaine rencontre le 28 mai à 20h30.

La bibliothèque sera fermée du 13 au 17 avril 2015. Cependant, il vous est possible de vous rendre à la bibliothèque de Rochefort sur Loire (Tél : 02.41.78.86.16).



Infos Pratiques



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste. En conséquence, si vous êtes dans cette situation et si vous devez vous rendre dans un pays pour lequel la carte d'identité suffit, vous pouvez télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr> (rubrique «conseils aux voyageurs»). Attention, tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans, vous trouverez la liste sur le site cité ci-dessus sous la rubrique «vivre à l'étranger».


BRULAGE DES VEGETAUX

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit. Néanmoins, par arrêté du 23 février 2013, Monsieur le Préfet a accordé une dérogation à cette interdiction : « le brûlage à l'air libre par les particuliers des déchets végétaux secs issus d'une production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts ou d'un paysagiste est toléré en dehors des zones urbaines à condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage et sous réserve du respect des dispositions de l'article 9 du présent arrêté. Cette tolérance n'est accordée qu'entre 11h et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février et de 10h à 16h30 les autres mois, hors mois faisant l'objet d'interdiction, notamment au titre du risque d'incendie ». Cet arrêté précise également que « l'utilisation de barbecues fixes ou mobiles n'est pas concernée par cette interdiction ». L'arrêté préfectoral n°2013-012 du 23 février 2013 est affiché en Mairie.


URBANISME

Nous vous rappelons que les travaux de construction ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment nécessitent le dépôt en Mairie d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable selon le projet. Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet : <http://www.service-public.fr> Une attention particulière doit être apportée aux travaux situés en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Les secteurs concernés sont principalement la vallée, le vieux bourg, Mantelon, Les Grands Moulins. En effet, ces travaux devront être soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Renseignements en Mairie.


STATIONNEMENT

 Le centre bourg est engorgé le midi. Nous vous demandons de respecter les places de stationnements handicapés. Deux parkings sont disponibles : un sur la route de Mozé et un rue du Colonel. D'autre part, dans les rues, veillez à laisser le passage piéton libre sur les trottoirs et pensez à l'ouverture des volets pour les riverains.... Essayons de bien vivre ensemble.

LES GOGANES

 Le printemps arrive et les goganes fleurissent dans nos prairies humides. L'intensification des pratiques agricoles mais aussi la cueillette rendent plus rare la présence de ses fleurs dans nos campagnes. Ne les cueillez pas, la fritillaire pintade est une espèce protégée !

UN PEU DE CIVISME...

 Nos chers compagnons à 4 pattes prennent parfois l'air pour faire leurs besoins. Merci de penser aux piétons et visiteurs de notre village et de laisser les ruelles et espaces verts propres en ramassant ce qu'ils auront laissé...

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

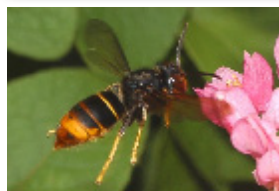
L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP), réalise du 2 février au 2 mai 2015, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

En **B**ref...

PISCINE DU LOUET

Nous sommes tous attachés à cette piscine. Que va-t-elle devenir ? une étude de rénovation est en cours et une décision sera prise prochainement par le Syndicat en charge de sa gestion (SIVU). Elle reste actuellement ouverte aux heures habituelles jusqu'à la fin juin 2015.

Ino **D**e **S**aison



FRELONS ASIATIQUES

En 2014, il a été constaté un nombre important de nids de frelons asiatiques sur le territoire de la Commune de Denée. Au printemps, la fondatrice sort de sa cachette pour installer son nid dans les zones abritées (abris de jardin, bordures de fenêtres, nichoirs à oiseaux,...). Ce nid appelé «nid primaire» n'est pas plus gros qu'une balle de tennis et contient un seul frelon. Il est aisé de le détruire. Contactez la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON : 02.41.37.12.48 ou fdgdon49@orange.fr) afin qu'il soit procédé à l'expertise du pré-nid.

À vos **A**gendas

Samedi 28 mars

Carnaval organisé par l'APE de l'Ecole La Marelle. Salle polyvalente.

Samedi 11 avril

Stage Qi Gong organisé par Familles Rurales. Le matin : Tai Ji Qi Gong / L'après midi : Capter le Qi de la nature. 28€ stage ½ journée ou 47€ / journée. Renseignements au 06.75.29.51.92. Salle polyvalente.

Dimanche 10 mai

Vide grenier APEL Ste Marie, marché artisanal Familles Rurales et forum des associations. Salle polyvalente.

Du vendredi 8 mai au dimanche 10 mai et du jeudi 14 au samedi 16 mai

Sté de Boules de fort Le Rivage : Challenge Pauvert

Samedi 20 juin et du vendredi 26 juin au dimanche 28 juin

Sté de Boules de fort Le Rivage : Challenge des Pères Georges

Vendredi 26 juin

Fête de l'Ecole La Marelle organisée par l'APE. Salle polyvalente.

Samedi 27 juin

Kermesse de l'Ecole Ste Marie organisée par l'APEL. Salle polyvalente.

Mardi 30 juin

matinée-récré : sortie au parc de l'Etang. Renseignement au 02.41.74.02.37.

Du 15 au 17 juillet

Familles Rurales : 6/8 ans - camp cirque à Chalonnès – tarif : 115 €/enfant

Du 27 au 31 juillet

Familles Rurales : 8/12 ans - camp multisport (Sports collectifs, bicross, course d'orientation, street surfing, golf urbain, tir à l'arc...) à Bouessé à Mûrs-Erigné – tarif: 160 €/enfant renseignement au 06 85 14 72 22.

Du lundi 6 juillet au samedi 22 août

Sté de Boules de fort Le Rivage : 6^{ème} challenge «Entre le Louet et la Loire»